

Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,  
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES  
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

*Direction générale de l'aviation civile*

**Décision du 13 novembre 2009 portant délégation de signature  
(direction de la sécurité de l'aviation civile échelon central)**

NOR : DEVA0928212S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La directrice de la sécurité de l'aviation civile,  
Vu le décret n° 2008-1299 du 11 décembre 2008 créant la direction de la sécurité de l'aviation civile, notamment son article 3 ;  
Vu l'arrêté du 31 décembre 2008 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », notamment son article 2 ;  
Vu l'arrêté du 7 janvier 2009 portant nomination de la directrice de la sécurité de l'aviation civile,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Rémi Jouty, ingénieur en chef de l'armement, directeur adjoint de la sécurité de l'aviation civile, à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens ».

Article 2

Délégation est donnée à M. Philippe Gabouleaud, administrateur hors classe de la ville de Paris, directeur « gestion des ressources » de la direction de la sécurité de l'aviation civile à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens ».

Article 3

Dans la limite de leurs attributions respectives, délégation est donnée à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens » à :

Mme Angélica Sparosvich, conseillère d'administration de l'aviation civile, chef du pôle « achats et logistiques » de la direction « gestion des ressources » ;

M. Alain Saghatélian, assistant d'administration de l'aviation civile de classe exceptionnelle, adjoint au chef de pôle « achats et logistiques » de la direction « gestion des ressources » ;

Mme Anne Bourguignon, attachée principale d'administration de l'aviation civile, chef du pôle « finances » de la direction « gestion des ressources » ;

M. Tony Da Mota, attaché d'administration de l'aviation civile, adjoint au chef du pôle « finances » de la direction « gestion des ressources ».

Article 4

La décision du 30 janvier 2009 portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile) est abrogée.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

Fait à Paris, le 13 novembre 2009.

*La directrice de la sécurité de l'aviation civile,*  
F. ROUSSE